

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

LYRA-MARK

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

Nom du produit : Lyra-Mark
Application (s) et / ou usage (s) : Marquage industriel
normaux :
Fournisseur : LYRA – France
Z.A. Rue des Tisserands
BP 70015
57916 Woustviller - France
Tél : +33 (0)387981907
Fax : +33 (0)387953475
E-mail : lyra-france@wanadoo.fr
Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant) : FR – ORFILA Tél : 01.45.42.59.59
B – Centre Antipoisons Tél : 070/245.245

2. Identification des dangers

Dangers principaux : Inflammable
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
Risque(s) spécifique(s) : Produit inflammable sur la zone d'application d'une flamme, sans propagation
Possibilité de mélange explosif avec l'air
Possibilité d'irritation du système respiratoire, de la peau et des yeux.
L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertige.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition / Informations sur les composants

Description de la préparation : Mélange de résine acryliques et de solvants
Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé : ● acétate de n-butyle – N°Id : 607-025-00-1 – N° CAS : 123-86-4 – N° CE : 204-658-1
Conc. Pds.(%) : 30<C<=40 – Classification : ● R 10 ● R 66 ● R 67●

4. Premiers secours

Conseils généraux : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation : Appeler immédiatement un médecin.
Eloigner du lieu d'exposition, si possible à l'air libre et coucher la victime.
Donner de l'oxygène ou faire la respiration artificielle si nécessaire.
Contact avec la peau : En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.
Ne pas utiliser des solvants ou des diluants.
Contact avec les yeux : Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin.
Garder au repos. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen(s) d'extinction approprié(s) :	Mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO ₂), poudre
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité :	Ne pas utiliser un jet d'eau.
Méthode(s) spéciale(s) :	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau
Risques spéciaux :	Produit inflammable sur la zone d'application d'une flamme, sans propagation L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. La décomposition thermique peut former une épaisse fumée noire ainsi que des dégagements d'oxydes de carbone et d'azote.
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants :	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précaution(s) individuelle(s) :	Eliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Eviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement :	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
Méthode(s) de nettoyage :	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p. ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent – Eviter l'utilisation des solvants.

7. Manipulation et stockage

Manipulation	
-Précaution(s) :	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
-Mesure(s) d'ordre technique :	Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée. Eviter les décharges d'électricité statique.
-conseil(s) d'utilisation(s) :	Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistolet. Ne jamais vider les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.
Stockage	
-Précaution(s) :	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.
-Condition(s) de stockage :	Stocké dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources

d'ignition, de chaleur et conserver de la lumière solaire directe.
Conserver à des températures comprises entre 10°C et 25°C.
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

- Matière(s) incompatibles à éloigner : Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur : De même nature que celui d'origine

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- Mesure(s) d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate. Normalement celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.
Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.
- Paramètre(s) de contrôle :
- Limite(s) d'exposition :
● acétate de n-butyle : VME ppm = 150 – VME mg/m³ = 713 – VLE ppm = 200 – VLE mg/m³ = 950
Valeurs selon :
Composant n° : 1 – V.L.E.C. = ppm – V.L.E.L. = ppm
- Protection individuelle :
-Protection des voies respiratoires : Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.
- Protection des mains : Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser : gants de protection.
- Protection de la peau et du corps : Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.
- Protection des yeux : Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides. Prévoir éventuellement des fontaines oculaires à proximité directe des lieux de travail.
- Mesure(s) d'hygiène : Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

- Informations générales
-Etat physique / Forme : Pâte
-Couleur : Blanc, jaune, rouge, bleu, vert, noir, orange, violet, rose, marron ou gris caractéristique
- Odeur : caractéristique
- Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement
-PH : Non applicable
-Point / Intervalle d'ébullition : > 35°C
-Point d'éclair : 27.5 °C
-Limites d'explosivité : % Volume dans air : < 1.2 / > 7.5
-Densité relative (eau = 1) : 1.31 kg/m³ (23°C)
-Viscosité : Aucun écoulement dans ajustages de 4 et 6 mm
-Hydrosolubilité : Non miscible
-Liposolubilité : Faible
-Solubilité aux solvants : Soluble dans certains solvants spécifiques
Autres données : Séparation du solvant : non observé après 24 heures.
Taux de pénétration : 16.0 mm (après 5 s) puis 0.5 mm (après 55 s supplémentaires)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité :	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
Condition(s) à éviter :	Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Matière(s) à éviter :	Pas de flamme nue, pas d'étincelles et pas fumer. Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
Produits de décomposition dangereux :	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

11. Informations toxicologiques

Information(s) générale(s) :	Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
Toxicité aiguë	
-Inhalation :	L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets adverses pour la santé, tels que : Irritation des muqueuses et du système respiratoire, effets nuisibles sur les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience. Acétate de n-butyle : CL50/inhalation/1h/rat = 160 ppm
-Contact avec la peau :	Peut causer des irritations de la peau / dermatites. Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Acétate de n-butyle : DL50/cutanée/lapin = 17 600 mg/kg
-Contact avec les yeux :	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
-Ingestion :	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Des concentrations élevées peuvent provoquer des lésions de l'appareil digestif, du foie, des reins et du système nerveux central. Acétate de n-butyle : DL50/orale/rat = 10768 mg/kg

12. Informations écologiques

Information(s) générale(s) :	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Mobilité :	Données bibliographiques non disponibles.
Persistance et dégradabilité :	Données bibliographiques (dégradations par périodes de demi-vie) non disponibles.
Potentiel de bio-accumulation :	Données bibliographiques (Kow et FCB) non disponibles.
Effets sur l'environnement :	Peut être nocif pour les organismes aquatiques, pour la flore, pour les organismes du sol. Acétate de n-butyle Poissons (brachydanio rerio) : CL50 (mortalité) / 96 h = 62 000 µg/l Invertébrés (daphnia magna) : CE100 (abondance) / 24 h = 500 mg Algues (chilomonas paramecium) : accroissement population / 48 h = 670 000 g/l
Effets nocifs divers :	

13. Considérations relatives à l'élimination

Déchets / produits non utilisés : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Si le recyclage n'est pas disponible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets.

Emballages contaminés : Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Information(s) supplémentaire(s) :

14. Informations relatives au transport

Information(s) générale(s) : Produit non classé car matière pâteuse ne relevant pas de la classe 4.1.
N°UN : Non applicable

15. Informations réglementaires

Etiquetage : Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne concernant les substances dangereuses actuellement en vigueur.

N°CE : Non applicable.

Symbole(s) : Aucun selon les directives CE.

Phrase(s) R : 10 Inflammable.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrase(s) S : Aucune selon les directives CE.

16. Autres informations

Rubrique N°2 : Phrase(s) R : 10 Inflammable.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Avis ou remarques importantes : Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Application(s) et/ou usage(s) : Marquage industriel
normaux :
Restrictions : Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Recommandation(s) : Prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions et mesures à prendre en cas d'accident.

Références et / ou bibliographie : Bases de données OHS, ELLIS et WEKA.
Règlements internationaux et nationaux de transport des matières dangereuses.

-Date de la première édition : 26/11/2002
-Date de la révision précédente : 01/02/2004
-Date de révision : 13/07/2007
-Version : 4
- Réalisé par : OM